



POINTS D'INTÉRÊT



Les ports

Le paysage est caractérisé par de magnifiques endroits, tout à fait typiques, qui forgent l'identité de ce territoire. Bouin présente 4 ports : le Bec, les Champs, la Louippe et les Brochets. Ces ports d'échouages ne sont praticables qu'à marée haute. La configuration de la rive et l'absence de quais ont rendu nécessaire l'édification de pontons et de passerelles en bois. Ces constructions si particulières sont à l'origine du surnom de « port chinois » qui désigne le port du Bec. Si la configuration et l'activité de ces ports rappellent peu l'activité des ports chinois, ce surnom fait surtout référence aux lignes verticales et horizontales qui évoquent des idéogrammes de l'écriture chinoise.

L'ostréiculture

À ce jour, on compte environ 200 installations de production sur la commune, consacrées principalement à l'ostréiculture mais aussi aux cultures marines (aquaculture) et cela grâce aux digues permettant la création d'un polder de 200 ha pris sur la mer. Ce polder est unique en Europe, de par sa situation et ses aménagements. L'huître de la Baie de Bourgneuf est commercialisée sous l'appellation « Huître Vendée Atlantique ». Faites une escale gourmande au port des Champs, au port

des Brochets et au Polder du Dain avant de poursuivre votre balade. Certains ostréiculteurs vous proposent d'acheter en direct à leur cabane et vous partagent leur passion du produit.



Les marais salants

Produit de terroir par excellence, « l'or blanc » offert par les marais salants se décline en une riche palette de produits : gros sel, sel fin, mais aussi la précieuse fleur de sel. 100% naturel, ce sel marin récolté chaque été manuellement (mi-juin à mi-septembre), dans le pur

respect d'un savoir-faire ancestral. Les sauniers commenteront les gestes et techniques de la récolte lors de visites estivales. Au bord des bassins pousse aussi la tendre salicornie au goût iodé, qui se cueille au printemps.

POUR UNE BALADE RESPONSABLE

- Restons sur les chemins et sentiers balisés
- Respectons les espaces naturels
- Récupérons nos déchets
- Partageons les sentiers avec les autres usagers
- Laissons pousser les fleurs



Bonne balade...

CONTACT

Office de Tourisme
9 rue Charles Gallet
85230 BEAUVOIR SUR MER
02 51 68 71 13
info@gochallansgois.fr
#gochallansgois



NUMÉROS D'URGENCE

Police **17** • Pompiers **18** • Samu **15**
Appel d'urgence européen **112**

Création/Impression izatis.com Crédits photos : Stéphane Grossin - Le Maré

4

BOUIN



Boucle marais et digues

Une balade pour vous faire découvrir nos saveurs iodées



Port des Brochets



16,5 km



1h15



Balitage

Praticable d'avril à octobre
Portions inondables en hiver



À VÉLO



D Port des Brochets
GPS : 46.997256, -2.026703

Boucle marais et digues

1 Quitter le parking du **Port des Brochets**, traverser l'écluse et tourner à gauche. Longez les quais d'embarcations des **ostréiculteurs**. **2** Tourner à droite après 200 m. Continuer tout droit, longer la digue pour atteindre la Pointe des Poloux après 1,4 km. **3** Longez le littoral jusqu'à la Couplasse, tourner à droite dans le virage. Prendre le temps d'admirer la Baie de Bourgneuf ou les pêcheurs à pied (réglementation particulière sur la pêche). **4** Continuer tout droit en empruntant la route bitumée avec une succession de virages sur 2,7 km. **5** Arriver à un carrefour. Emprunter la piste cyclable en face (sentier herbeux). **6** La piste de plus de 500 m débouche sur la D21. Tourner à gauche et rouler jusqu'au stop après 1,4 km. **7** Prendre à droite et suivre la D21 sur 350 m. **8** Tourner de nouveau à droite

vers les Plattes. **9** Continuer tout droit sur 1,7 km. Passer à côté d'un **marais salant** mais si le saunier est là, s'arrêter pour une visite. Récupérer la piste cyclable juste après le marais jusqu'au prochain carrefour. **9** Tourner à droite. **10** À l'intersection, prendre à droite et suivre la route bitumée sur 550 m. **11** Tourner à gauche en direction de La Grande Maison. Rouler 600 m. **12** Tourner à droite. Suivre le sentier et longer les polders agricoles et la zone ostréicole sur votre gauche. **13** Emprunter le chemin de gauche pour admirer l'enfilade des pêcheries qui bordent l'étier de la Louippe. **14** Traverser l'étier en laissant les embarcations du **Port de la Louippe** sur votre gauche et continuer tout droit sur 850 m. **15** Traverser le D21 pour récupérer votre point de départ.

